



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Indemnités de fonction de la Maire, des adjoints et des conseillers délégués

DEL-2017-096

Numéro de la délibération : 2017/096

Nomenclature ACTES : Institutions et vie politique, exercice des mandats locaux

Information relative à l'environnement : oui/non

Date de réunion du conseil : 20/11/2017

Date de convocation du conseil : 14/11/2017

Date d'affichage de la convocation : 14/11/2017

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Philippe AMOURETTE par M. Yann LORCY, Mme Madeleine JOUANDET par Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Laurence KERSUZAN par M. Christophe BELLER, Mme Véronique LE BOURJOIS par M. Hervé JESTIN, M. Jacques PÉRAN par Mme Alexandra LE NY

Étaient absents excusés : Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Maryvonne LE TUTOUR, M. Eddy RENAULT.

Indemnités de fonction de la Maire, des adjoints et des conseillers délégués

Rapport de Madame LA MAIRE

Le conseil municipal du 9 octobre 2017 a modifié la répartition des indemnités de fonctions afin de tenir compte du remplacement de deux élus délégués aux quartiers : L. Bairiot par E. Cramet, S. Perrault par M. Jouandet.

Par courrier en date du 03/11/17, monsieur le sous-Préfet rappelle les termes de la circulaire du 20/03/17, selon laquelle l'indemnité allouée doit être exprimée en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique, sans autre précision.

Il invite donc le conseil municipal à reprendre une délibération dans ce sens, annulant et remplaçant la délibération précédente.

Il en résulte donc une modification du tableau de répartition comme suit, exprimée en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique.
Cette modification est sans incidence sur l'enveloppe globale

Fonctions	Situation antérieure
Maire	55,5
Premier adjoint	30
Adjoint (2 à 9)	25
1 Conseiller délégué	15
5 Conseillers délégués	3
Fonctions	Situation nouvelle
Maire	52,5
Premier adjoint	30
Adjoint (2 à 9)	25
1 Conseiller délégué	15
6 Conseillers délégués	3

Nous vous proposons :

- D'adopter le tableau des indemnités de fonctions ainsi modifié

Cette délibération annule et remplace la délibération du 09/10/17.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 21 novembre 2017

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**